

**Cycle de Formation
de base 2007**

pour

Conseiller en Rénovation Durable
Programme détaillé

Module 1 : Rénovation durable comment et pourquoi ?

La réflexion sur de l'habitat et sa rénovation « durable » va bien au-delà de l'analyse des techniques et des règles de l'art respectueuses de l'environnement. Elle s'inscrit dans un contexte politique, historique, spatial, économique qui trouve ses origines aussi bien dans le développement urbain que dans le développement durable.

Objectifs

- Ce module a pour objectif de situer le contexte général du développement durable et d'en répercuter les applications au niveau local bruxellois : impulsions, cadre légal, sources d'information
- Il donnera une vue d'ensemble des 4 thèmes d'une rénovation durable, dont 3 seront abordés lors de la formation : le choix des matériaux, la gestion de l'eau et santé/confort dans l'habitat. Il présentera différents outils d'aide pour la mise en pratique des principes énoncés

Jour 1 :

20/09/2006

- A. Introduction
- B. La politique Fédérale & Régionale Bruxelloise
 - Primes et critères de la rénovation 2007: Vers une prime plus durable?
 - Développement Durable et quelques outils fédéraux.
 - Le développement durable et l'habitat.

Formateurs et langues parlées au cours de la journée

A. Crahay Cabinet de la Ministre Huytebroeck, Environnement et Energie e-mail : acrahay@huytebroeck.irisnet.be	E. Deruwe Le Centre Urbain asbl e-mail : eddy.deruwe@curbain.be	H. de Beer de Laer Service public fédéral de programmation - développement durable	B. Deprez Plate-forme Maison passive e-mail : bernard.deprez@maisonpassive.be
Français	Français - Néerlandais	Français	Français

- Quels sont les critères d'une rénovation durable ?
- Quelles sont les obligations légales en faveur d'une rénovation durable, quels sont les obstacles?
- Rénover de manière durable, quels outils et quelles sources d'information en région bruxelloise?
- La pratique, l'approche d'un architecte dans son travail d'élaboration de projets durables.

Formateurs et langues parlées au cours de la journée

<p>Y. Vanhellemont Centre Scientifique et Technique de la Construction http://www.cstc.be</p>	<p>A. Crahay Cabinet de la Ministre Huytebroeck, Environnement et Energie e-mail : acrahay@huytebroeck.irisnet.be</p>	<p>V. Lambert Bruxelles Environnement-IBGE Département éco-construction e-mail: vla@ibgebim.be</p>	<p>J. Coupez Bureau d'architecture Coupez e-mail: j.coupez@bureaucoupez.be</p>
<p>Néerlandais</p>	<p>Français</p>	<p>Français</p>	<p>Français</p>

Module 2 : Matériaux et techniques

Le Module 2 se focalise sur un des quatre grands thèmes de la rénovation durable : Les Matériaux. Pour tout projet de rénovation durable le choix des matériaux est essentiel. Le conseiller en rénovation doit avoir une notion des principes et des caractéristiques des matériaux durables. Il existe plusieurs classifications et fiches techniques, ainsi que des labels et des certifications. Pour pouvoir appuyer son discours il est également important de connaître l'éventuel surcoût de l'investissement, les contraintes et les avantages, ainsi que les fournisseurs, architectes et entrepreneurs qui travaillent de façon durable.

Objectifs

- Donner un aperçu de l'implication de l'utilisation d'un matériaux plutôt qu'un autre et donner les clés pour mieux fonder son choix lors de prescriptions de matériaux.
- Apporter des connaissances concrètes et techniques sur l'isolation et le bois, deux type de matériaux, dont l'enjeu environnemental est important.

Jour 3 :

11/10/07

A. Quels matériaux ?

- Les critères environnementaux « life cycle analyses » & « life cycle cost »
- Comment choisir un matériau respectueux de l'environnement et de la santé?

B. Choisir un isolant.

- Comment isoler une toiture, comment isoler une façade.
- Les agréments techniques et la norme européenne sur le LCA

Formateurs et langues parlées au cours de la journée

J-F Roger France Greenarch, architecture & environnement e-mail : jfr@greenarch.be http://www.greenarch.be	P.Thoelen Vlaams Instituut voor Bio-Ecologisch bouwen & wonen http://www.vibe.b	E. Winnepenninckx (CSTC) Centre Scientifique et Technique de la Construction http://www.cstc.be	L.Lassoie (CSTC) Centre Scientifique et Technique de la Construction http://www.cstc.be
Français	Français - Néerlandais	Néerlandais	Français

- A. La gestion des déchets du bâtiment.
- La gestion des déchets de bâtiment : le tri et le recyclage.
 - Réglementation sur les déchets en région Bruxelles Capital.
- B. Les matériaux écologiques ?
- Visite d'un fournisseur de matériaux écologiques :
 CARODEC s.a.
 ch. de Wavre 1801
 1160 Bruxelles

Formateurs et langues parlées au cours de la journée

<p>J. Vrijders (CSTC) Centre Scientifique et Technique de la Construction http://www.cstc.be</p>	<p>C. Koczab (IBGE) Bruxelles Environnement Gulledelle 100 e-mail : cko@ibgebim.be</p>	<p>E. Everarts de Velp CARODEC s.a. ch. de Wavre 1801 1160 Bruxelles eev@carodec.be www.carodec.be</p>
<p>Néerlandais</p>	<p>Français</p>	<p>Français</p>

- A. Le bois, matériaux nobles
- Labels, espèces et traitements, quel bois pour quelle application (toiture, structure, menuiseries extérieures et intérieures)
- B. Les menuiseries extérieures
- Restaurer ou remplacer les vieux châssis ?
 - Le choix et le placement de châssis dans le cadre d'une rénovation.

Formateurs et langues parlées au cours de la journée

<p>M.Defays Woodforum e-mail : manu.defays@skynet.be</p>	<p>V. Detremmerie (CSTC) Centre Scientifique et Technique de la Construction http://www.cstc.be</p>	<p>J.Bertrand Centre Urbain asbl e-mail : jerome.bertrand@curbain.be</p>
<p>Français</p>	<p>Français</p>	<p>Français</p>

Module 3 : Une gestion durable de l'eau dans les quartiers et l'habitat

Au niveau de l'habitat, la gestion de l'eau peut être abordée tant du point de vue d'une utilisation économe (comportement, tuyauterie, robinetterie et appareils sanitaires adaptés) que de la valorisation de l'eau de pluie par la réaffectation ou le placement d'une citerne et d'un groupe hydrophore. Mais elle doit également être abordée au niveau du quartier tant elle est devenue un problème majeur qu'on ne peut plus ignorer avec les changements climatiques, la pollution des nappes phréatiques et l'imperméabilisation des sols.

Objectifs

- Faire connaître le pourquoi d'une gestion raisonnée de l'eau.
- Donner des informations concrètes et techniques sur la mise en oeuvre d'une citerne d'eau de pluie et d'une toiture verte.

Jour 6 :

08/11/07

- A. Problématique et enjeu de l'eau,
- L'eau dans le quartier: imperméabilité des sols, inondations, pollutions
 - Gestion de l'eau dans l'habitat
 - La citerne d'eau de pluie: législation, dimensionnement et mise en oeuvre
- B. Visite projets exemplaires:
- Les toitures vertes: législation, dimensionnement et mise en oeuvre

Formateurs et langues parlées au cours de la journée

E. Rombauts Sint Lucas (Brussel) e-mail : erik.rombaut@scarlet.be	K. De Cuyper (CSTC) Centre Scientifique et Technique de la Construction e-mail : karel.de.cuyper@bbri.be	B. Capelle Landscape Design e-mail : bcappelle@landscape-design.be	Nimifi – Côté Canal Visite de toitures vertes NIMIFI, rue du Houblon 47, 1000 Bruxelles Côté Canal Rue du Houblon71, 1000 Bruxelles
Néerlandais	Néerlandais - français	Français	

Module 4 : Santé et confort à l'intérieur de l'habitat

Nous passons, en moyenne, 80% de notre temps à l'intérieur de bâtiments, que ce soit à la maison, au travail ou pour des activités de loisirs,... Le confort thermique, acoustique et de luminosité et la qualité de l'air intérieur de l'habitat sont donc d'une grande importance pour une qualité de vie et une bonne santé. Le comportement des usagers est déterminant mais la conception, le choix des matériaux, les systèmes de ventilation sont des critères encore plus déterminant.

Objectifs

- Sensibilisation aux problèmes liés à la santé et au confort à l'intérieur de l'habitat
- Apporter des clés pour diagnostiquer et améliorer une situation

Jour 7 :

15/11/07

- A. Problématiques et enjeux du confort et de la santé dans l'habitat
- B. La qualité de l'air intérieur, les pollutions
- C. Le confort acoustique
- D. Humidité & ventilation (diagnostique humidité)

Formateurs et langues parlées au cours de la journée

F. Jadoul Espace Environnement Wallonie http://www.espace-environnement.be e-mail : fjadoul@espace-environnement.be	S.Mersch Centre Urbain asbl e-mail : sophie.merch@curbain.be	A. Pien (CSTC) Centre Scientifique et Technique de la Construction http://www.cstc.be
Français	Français - Néerlandais	Français

Module 5 : Urbanisme et environnement

Développer un 'quartier durable', qu'est-ce que cela veut dire ? Peut-on transposer cette démarche dans le cadre d'une ville existante comme Bruxelles dont le développement urbain et architectural a été façonné au XIX^{ème} siècle. Peut-on partir de la situation existante et exploiter au maximum les matériaux de qualité et les techniques de mise en oeuvre traditionnelles.

Objectifs

- Prendre conscience de l'importance du contexte, de l'espace public et de la contribution de chaque immeuble dans son contexte.
- Une connaissance technique de la rénovation des façades pour la mise en valeur du patrimoine

Jour 8 :

29/11/07

- A. Les quartiers durables, vers des villes plus vivables
- B. Verdure et biodiversité pour un développement durable, champs d'actions au niveau de l'habitat.
- C. Le patrimoine, une ressource durable
 - La restauration de façade

Formateurs et langues parlées au cours de la journée

P. Vanderstraeten Ceraa e-mail : vanderstraeten.via@scarlet.be	J-M Bailly Ceraa e-mail : jeanmariebailly@yahoo.fr	G. Stegen Arsis e-mail : g.stegen@arsis.be	L.Thijs (CSTC) Centre Scientifique et Technique de la Construction http://www.cstc.be
Français	Français	Français - Néerlandais	Français

Module 6 : Gestion des projets et 'projet pilote'

Afin de mener à bien un projet de rénovation, depuis le diagnostic de la situation existante jusqu'à la mise en place de solutions, le conseiller devra disposer des connaissances et des ressources adaptées. Il devra pouvoir travailler avec plusieurs acteurs (propriétaires, architectes et entrepreneurs). Puis, le conseiller devra rendre et communiquer son travail auprès de son institution, et agir en étant facilitateur et en assurant la continuité et l'évaluation du projet. Afin de bien pouvoir gérer tout ce processus il est utile d'établir un plan stratégique à partir de l'audit technique du bâtiment.

Pour conclure la formation, le conseiller est invité à concevoir un 'projet pilote', dans lequel les critères de la rénovation durable seront appliqués.

Objectifs

- Donner certaines clés pour une bonne gestion de projet
- Application des connaissances acquises lors de la formation à travers la mise sur pied d'un projet pilote

Jour 9 :

06/12/07

A. Gestion des projets

- Les étapes du 'project management': Information, sensibilisation, conseil, exécution, évaluation.
- Définition d'un plan stratégique (chef de projet, équipe d'accompagnement).
- Gestion financière, indicateurs de performance et retour sur les investissements."

B. Projet en rénovation durable

- Diagnostic: audit technique du bâtiment,
- Projets innovateurs et sensibilisation
- Introduction du projet « pilote » à mettre sur pied

Formateurs et langues parlées au cours de la journée

E.Deruwe Centre Urbain asbl http://www.curbain.be e-mail : eddy.deruwe@curbain.be	M. Wagneur (CSTC) Centre Scientifique et Technique de la Construction http://www.cstc.be	V.Szipirer Bureau d'architecture r2d2
Français - Néerlandais	Français	Français

Workshop au tour des projets

Présentation des projets pilotes

INFORMATION PRATIQUE

Accès

La plupart des formations auront lieu à **La Fonderie**:
rue Ransfort 27 à 1080 Bruxelles.

- Métro ligne 1: Comte de Flandre
- Tram : 18 (Porte de Flandre) & 82 (Triangle)
- Bus : 63 (Triangle) & 89 (Borne)
- A pied: 15 min. de la Bourse
- Parking Brunfaut : parking gardé payant, 18 rue Brunfaut (à 250m de La Fonderie) Ouvert 24h/24 .

L'après midi du 18/10/2007 consacré aux matériaux écologiques aura lieu à **Carodec**, ch. de Wavre 1801 à 1160 Bruxelles (Auderghem)

L'après midi du 08/11/2007 consacré aux toitures vertes, aura lieu dans le bâtiment **Nimifi**, rue du Houblon 47 à 1000 Bruxelles et Côté Canal, rue du Houblon 71.

Horaire des journées

Accueil : 08.45 - 09.10

exposés: 09.10-10.45

pause

exposés : 11.00-12.30

pause repas

exposés : 13.30-15.05

pause

exposés : 15.20-17.00

Opérateur:



Boulevard Anspach, 59
1000 BRUXELLES

Responsable de Projet

Sophie Holemans

Tél : 02 / 227 42 63

Fax : 02 / 219 35 91

Courriel : sophie.holemans@curbain.be